

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 13/11/2014

Parents présents : Mr CHKIOUA, Mmes MIRGUET, BONNEL, VAUTIER, MONDOLFO, MARGOTTE, NEVEU, SACALAI-BABE, PAPILLON, LOTTIN, GAUBIN, HENRY, MASUREL-ABRIC.

Enseignants présents : Mmes CASTELLE, OLIVIER, AMEUR, NOEL, GAY, BESSON, FELLAH, FAURE, VERGERON, BERUBEN, LABEYRIE, BOUTRON, Mrs BOULLET, NEYRET.

Représentante de la municipalité : Mme VESVRE  
DDEN : Mr BOISSET

### **Ordre du jour :**

**Bilan de la rentrée, structure de l'école :** Nous avons perdu 19 élèves sur les effectifs annoncés essentiellement au C.P ce qui a déstabilisé la structure prévue de l'école : en effet les effectifs sont très réduits au C.P( 19, 19, 20,20) et assez élevés dans les autres classes. Cela permettra cette année des conditions optimales pour les apprentissages du C.P et ce sera rééquilibré l'an prochain.

**Travaux de l'été :** un nouveau TNI a été installé dans la classe de Marie SUAUDEAU(ce2); la cage d'escalier au bout de l'école a été repeinte , ce qui était demandé depuis longtemps ainsi qu'une classe . Le résultat est très agréable.  
Pour l'année prochaine, nous demandons le changement des fenêtres du 1<sup>er</sup> étage, un nouveau TNI et la mise en peinture de deux classes. A ce propos, il est précisé par la municipalité que les demandes seront examinées avec l'ensemble des demandes de la ville et en fonction des priorités bien évidemment.

**Les comptes de coopérative** sont présentés aux parents : la remarque est faite que les gains permettent de nombreuses sorties et animations dans l'école.

**Les récréations dans les classes à double niveau :** lorsque dans les classes à double niveau les deux groupes d'enfants sont très éloignés en âge (comme l'année dernière où il y avait un CP/CM1), nous organisons pour ces élèves là 2 récréations. Il faut néanmoins préciser que l'enseignant, pendant que ses élèves d'un niveau sont en récréation, garde les autres ce qui implique qu'il n'a aucune coupure dans la journée et que nous ne pouvons donc pas le compter dans les services de récréation. C'est donc une contrainte. Lorsque les élèves sont d'un niveau rapproché comme cette année, les élèves sortent avec l'un ou l'autre cycle selon l'organisation de l'école. Il est rappelé qu'ils voient leurs camarades pendant le temps de la pause méridienne et que le mercredi et le vendredi, comme il y a moins d'élèves (du fait des séances de piscine), il y a une récréation commune.

**Fonctionnement de l'étude :** il est rappelé que l'étude est surveillée : les élèves sont mélangés et ne sont pas répartis par niveau car, lorsqu'il faut faire lire les élèves de CP, il est plus efficace qu'ils ne soient pas tous ensemble. Les élèves sont invités à faire leur travail, mais les plus grands doivent être autonomes. Il est conseillé aux parents des élèves qui restent à l'étude de ne pas s'occuper du travail, un fois leur enfant rentré à la maison; tout sera réglé avec les enseignants le lendemain : si des problèmes persistent, nous le faire savoir au plus tôt.

**Projets** : cette année, il n'y aura pas de classes transplantées : les classes de CM1 étaient volontaires, mais dans la mesure où tous les Ce2 sont partis à Guédelon, l'an dernier, il ne paraissait pas judicieux que ce soient les mêmes élèves qui repartent : on verra l'an prochain.

**Réforme des rythmes scolaires** : il est beaucoup trop tôt pour faire un bilan mais, globalement, les enseignants trouvent que la journée du jeudi est la plus dure . Les élèves sont très énervés et peu attentifs. Le lundi, pour certains, ils trouvent les élèves « éteints », d'autres n'ont pas vu de différence avec les années passées. Malgré tout, on peut dire que le rendement du travail avec le rythme de 5 matinées et 3 après-midi n'est pas du tout satisfaisant, d'autant plus que l'après-midi du vendredi a été transféré directement au mercredi matin pour la piscine ce qui nous fait tous les matins avec des activités non directement scolaires alors que le but de la réforme était le contraire...il faudra veiller l'an prochain à ce que ce soit plus équilibré entre les écoles.

Quant à l'organisation proprement dite, après la difficile mise en route, cela ne s'est pas trop mal passé. Les seules difficultés sont venues de familles qui n'ont pas respecté la règle de la préinscription. Il n'est pas question des élèves qui n'avaient pas encore leurs inscriptions dans diverses activités, ce qui est normal. Mais d'autres dont les parents n'ont absolument pas tenu compte des consignes municipales : cela a créé beaucoup de confusion.

Les parents évoquent aussi le problème de la communication municipale, qui, passant par l'école n'arrive pas toujours. Ils demandent que le formulaire de préinscription soit envoyé avec la facture précédente si cela est possible. Mme Vesvre en étudie la faisabilité.

Les cartables qui restent à l'école le mercredi posent problème à certaines familles et aux enseignants : en effet si cela permet aux « grands » d'essayer d'apprendre à s'organiser, les enseignants des petites classes regrettent (surtout en C.P) que les élèves ne puissent pas lire tous les jours un peu à la maison . Il y a aussi tous les objets dont disposent les enfants et qu'ils ne peuvent rapporter (clés, lunettes); et le jeudi, le cahier de correspondance qui n'a pas été à la disposition des familles manque : des mots sur des feuilles volantes se perdent régulièrement.

Les enseignants demandent que l'acheminement des cartables soit renégocié avec la municipalité, après évaluation du nombre d'élèves qui déjeunent le mercredi à Waldeck Rousseau, et parmi eux ceux qui ensuite vont au centre de loisirs (vs rentrent chez eux).

**Règlement intérieur** : le règlement départemental a été distribué aux familles nouvelles dans l'école pour la rentrée. Il est rappelé qu'il régit toute la scolarité des élèves. Il y a eu quelques modifications à la marge qui seront prises en compte pour la nouvelle rentrée.

Les modifications apportées aux règles de l'école concerne les nouveaux horaires et l'organisation du mercredi et du vendredi

Un paragraphe sera également ajouté quant au respect mutuel qui doit régir les relations entre les parents, les enseignants et la gardienne de l'école, après que des incivilités répétées aient été à déplorer de façon régulière depuis le début d'année.

### **Site web**

Les parents d'élèves ont mis en place un site web commun aux écoles Romain Rolland maternelle et élémentaire. Des photos des événements festifs y sont disponibles, verrouillées par un code d'accès.

Bien qu'il y ait cette sécurité, il est rappelé qu'il est interdit de publier des photos en ligne sans l'accord des personnes : cela vaut pour les enseignants comme pour les enfants (notamment quand il s'agit de photos individuelles).